



Point Presse du 3 octobre 2017, intervention de Pascal Balmand

ECOLE CATHOLIQUE : ECOLE DU DIALOGUE

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue, et vous remercie pour votre présence à ce rendez-vous un peu rituel. Vous ne manquez pas de mérite : c'est toujours le même Secrétaire général, qui dit toujours plus ou moins la même chose depuis son arrivée en 2013, là où dans le même temps se sont succédés quatre Ministres de l'Éducation Nationale !

Mais, précisément, cela dit peut-être quelque chose de l'École catholique... Par-delà les changements de personnes et les alternances politiques, elle s'efforce de tracer son sillon au service du bien commun, calmement et sans trop se préoccuper de l'écume des polémiques superficielles ou des « petites phrases » vite oubliées.

Et elle souhaite le faire dans un constant souci de dialogue et d'éducation au dialogue : tel sera donc le fil rouge de mon propos.

EN CETTE RENTREE 2017, UNE ECOLE CATHOLIQUE QUI SE PORTE BIEN, MAIS QUI SOUHAITE QUE DIVERSES QUESTIONS SOIENT TRAITÉES SANS TARDER

Vous le savez, je n'ai jamais eu la religion des chiffres, et nos établissements ne sont surtout pas des entreprises engagées dans une logique de conquête de « parts de marché ». Mais nous croyons à ce que nous faisons, et c'est pourquoi je me réjouis de voir que nos effectifs poursuivent leur très nette progression.

En cette rentrée 2017, nos établissements catholiques accueillent au total 2 098 066 élèves, soit 12 436 élèves de plus qu'en septembre 2016 (+0,6%).

Nous progressons cette année dans toutes les Académies, hormis celle de Dijon. En valeur absolue, les augmentations les plus fortes sont enregistrées dans les Académies de Nantes,

Bordeaux et Lyon ; en chiffres relatifs, ce sont la Guyane, Limoges, Reims et Bordeaux qui enregistrent les augmentations les plus marquées.

Si comme en 2015 et 216 la croissance demeure donc soutenue, il faut noter en revanche qu'elle n'est pas également répartie selon les types ou les degrés d'enseignement : l'enseignement agricole enregistre un recul (-671 élèves, soit -1,4%), le 1^{er} degré se montre parfaitement stable (+8 élèves), et c'est le 2nd degré qui progresse fortement (+13 099 élèves, soit + 1,1%).

Il est encore trop tôt pour analyser les chiffres de manière rigoureuse. En effet, notamment pour ce qui concerne le 1^{er} degré, les évolutions divergent très considérablement selon les territoires, avec aussi bien de fortes hausses (Bordeaux, Lyon, Versailles, Rouen) que des diminutions sensibles (Nantes et Rennes en particulier). L'hypothèse d'un éventuel « effet rythmes » semble peu crédible, dans la mesure où la carte de nos flux à la hausse ou à la baisse ne se superpose pas avec celle des communes ayant choisi de revenir à la semaine de quatre jours. Plus vraisemblablement le paramètre démographique constitue-t-il le principal facteur des évolutions de nos effectifs dans le 1^{er} degré, mais il faudra attendre de connaître les chiffres du Public avant d'aller plus loin dans l'analyse.

Quoi qu'il en soit : au total, sur les neuf dernières années scolaires, nos effectifs auront ainsi augmenté de plus de 93 000 élèves.

Permettez-moi de saluer toutes celles et ceux sans lesquels cette vitalité de l'Ecole catholique serait impossible, tous ces responsables, tous ces acteurs de nos communautés éducatives que vraiment je voudrais remercier de tout cœur pour leur engagement quotidien.

Et les remercier d'autant plus que les difficultés ne manquent pas.

L'Ecole catholique contribue activement à l'action éducative de la Nation. Son existence permet la liberté de choix des familles. Son maillage s'avère précieux pour bien des territoires. Bien que cela soit trop facilement oublié ou insuffisamment pris en compte, elle est source d'économies budgétaires pour l'Etat comme pour les collectivités publiques. Et surtout, elle développe un travail qui participe réellement de la qualité éducative et pédagogique de notre système scolaire.

Elle ne réclame aucun traitement de faveur. Mais elle entend être considérée en juste proportion des services qu'elle rend. Des questions d'équité se posent en effet, que je souhaite souligner de manière non exhaustive :

Par exemple, celle de la rémunération de nos professeurs suppléants.

Le traitement qu'ils perçoivent est très nettement inférieur à celui de leurs homologues du Public, avec des écarts qui peuvent atteindre jusqu'à 4 à 600 euros par mois pour une rémunération nette mensuelle de base de l'ordre de 1100 euros. En termes sociaux, absolument rien ne peut justifier cette disparité, et par ailleurs elle pénalise gravement nos établissements, qui ont plus de mal à recruter des suppléants.

C'est pourquoi j'attends du Ministère que ce dossier soit réellement et rapidement pris à bras le corps : je mesure bien sûr le poids des contraintes budgétaires, mais il en va d'un impératif de justice, et de l'équilibre comme de la pérennité de l'offre éducative dans notre pays.

Par exemple également, l'épineux problème de la suppression des contrats aidés.

Pour l'Enseignement catholique, ce sont environ 4000 personnes qui se trouvent du jour au lendemain plongées dans le désarroi le plus total, et des centaines d'établissements qui sont confrontés à des difficultés très considérables... La question que je pose n'est pas celle de la mesure en tant que telle, mais celle de ses délais d'application : un moratoire me semblerait opportun.

Et, par ailleurs, je demande aux Préfets de Régions, qui disposent d'une marge de manœuvre, de porter un regard équitable sur les demandes qui leur sont adressées. Ici ou là, le lobbying de tel ou tel groupe de pression semble permettre de préserver certains emplois aidés : il ne serait pas juste que le service éducatif rendu par nos établissements qui, eux, ne sont pas dans une culture de lobbying, ne soit pas pris en compte.

Par exemple encore, les enjeux de financement public de nos établissements.

Le dossier des forfaits acquittés par les collectivités territoriales nous préoccupe notamment. Nous avons bien conscience des baisses de dotation de l'Etat qu'elles subissent, et c'est bien de dialogue que je parle, non de conflit. Je ne demande rien d'autre que l'application de la loi Debré, et la reconnaissance effective du rôle que jouent nos établissements au service de l'intérêt général comme de l'intérêt des territoires.

Pareillement, pour nos lycées agricoles, alors que la loi Rocard de 1984 prévoit une subvention publique de fonctionnement calculée en référence au coût d'un élève dans le Public, nous constatons à ce jour un différentiel de 39% en notre défaveur. Est-ce légitime ?... Franchement, je suis persuadé du contraire, a fortiori quand je pense à tout le travail d'animation territoriale que mènent nos établissements.

Je pourrais poursuivre avec d'autres exemples, mais je ne veux pas abuser de votre patience. En fait, chacun d'entre eux, et plus encore leur accumulation, pose une question politique de fond : oui ou non, l'Ecole catholique est-elle considérée comme un véritable partenaire ?

Sommes-nous perçus comme des partenaires, quand le Ministère de l'Enseignement Supérieur ne nous invite pas à la consultation qu'il organise au sujet de l'accueil et de la réussite des étudiants en premier cycle, et quand la Ministre ne répond pas au courrier que je lui ai adressé pour m'en étonner ?

Sommes-nous perçus comme des partenaires, quand des Recteurs d'Académie ignorent délibérément la notion de besoin éducatif reconnu, pourtant clairement exprimée dans la loi Debré, et nous refusent des ouvertures réellement profitables à tous ? Là encore, un seul exemple concret, mais parmi bien d'autres : à Bouzonville, dans le Nord-Est semi-rural de la Moselle, notre ensemble scolaire « La Providence » a proposé en vain en 2015 puis en 2016 l'ouverture d'un lycée général. Le Rectorat a refusé, alors qu'il n'y a pas de lycée général public sur place et que les jeunes doivent supporter quarante-cinq minutes à une heure de trajet pour se rendre à Metz ou à Thionville... Qui donc raisonne en termes de concurrence ? L'Enseignement catholique qui cherche à se rendre utile, ou bien une Administration qui nous empêche de répondre aux attentes des familles ?...

Jean-Michel Blanquer, notre Ministre de l'Education Nationale, plaide en faveur d'une Ecole de la confiance. Il a parfaitement raison, et je souscris pleinement à son propos, comme plus encore au raisonnement qui le fonde. Mais j'ajoute qu'il n'est pas de confiance sans dialogue : je suis demandeur de ce dialogue authentique et sincère, au niveau national comme à toutes les

échelles territoriales. Et je le demande d'autant plus que c'est précisément cette culture du dialogue et de l'éducation au dialogue qui nourrit notre propre travail.

POUR UNE CULTURE DE L'ÉDUCATION AU DIALOGUE

La notion de dialogue est peut-être un peu galvaudée, et c'est dommage : elle est en réalité porteuse d'une dimension très profonde, aussi bien sur le plan de la foi chrétienne que d'un point de vue éthique et politique.

N'ayez crainte, je ne vais pas vous imposer un cours de Théologie... Simplement, je voudrais commencer par rappeler que le Dieu que les Chrétiens confessent est *en lui-même* relation et dialogue, de par sa dimension trinitaire. Rappeler également que ce Dieu des Chrétiens – et, avant eux, de leurs frères juifs – ne s'est pas révélé de manière immédiate et définitive par un texte apportant la Vérité tombée du ciel, mais que bien au contraire il s'est révélé et se révèle encore par une longue histoire de dialogue avec l'humanité, à laquelle il ne cesse de proposer son Alliance. Rappeler enfin que le Christ n'a cessé d'entrer en dialogue avec toutes celles et tous ceux qu'il a croisés : et je parle bien d'un « vrai » dialogue, par lequel le Christ lui-même accepte de se laisser déplacer par la parole de l'autre – je songe par exemple au récit de sa rencontre avec la Cananéenne (Mt 15, 21-28) ...

Pour les Chrétiens, le dialogue ne relève donc pas de je ne sais quelle « gentillesse » un peu mièvre, pas plus qu'il ne représente une sorte d'appendice extérieur à leur foi. Il constitue bien au contraire l'un des fondements de cette foi, et l'une de ses exigences premières. Parce qu'elle est catholique, l'Ecole catholique ne peut donc que nécessairement se situer dans une culture du dialogue ¹ !

Nécessité en quelque sorte renforcée, s'il en était besoin, par le fait qu'elle est une Ecole... Notre société souffre de ses multiples morcellements. Elle souffre de son émotivité à fleur de peau. Elle souffre de sa propension à ériger les particularités en particularismes. Elle souffre de sa trop fréquente inaptitude au débat rationnel et argumenté. Autant de fragilités, autant de maux dont l'Ecole, quel que soit son statut, ne peut pas se désintéresser.

Il en va en effet de la responsabilité éthique et politique de l'Ecole que de former les enfants et les jeunes au dialogue véritable. Elle peut y contribuer par diverses initiatives et par diverses activités péri ou para-scolaires aussi utiles qu'intéressantes. Mais je considère que c'est d'abord de l'intérieur d'elle-même, en tant qu'institution *scolaire*, qu'elle peut et doit y travailler : par l'usage de la raison et par l'apprentissage de la rigueur intellectuelle ; par le dialogue entre les disciplines ; par le développement des pédagogies coopératives ; par tout ce en quoi l'exercice de la dissertation relève d'une éthique intellectuelle qui forme au débat démocratique ; etc etc.

¹ La Congrégation pour l'Education Catholique (Saint-Siège) vient de publier en septembre un texte intitulé « Eduquer à l'humanisme solidaire ». De manière révélatrice, la nécessité de l'éducation à la « culture du dialogue » et à la « grammaire du dialogue » en constitue l'un des fils directeurs.

Spirituellement d'abord, politiquement ensuite, l'Ecole catholique fait donc de l'éducation au dialogue l'un des points centraux de son projet et de son travail.

Sa propre actualité le lui rappelle d'ailleurs, puisque nous célébrons cette année le cinquantième anniversaire de la notion de « communauté éducative ».

Vous le savez, elle a été forgée par nos parents d'élèves, lors du Congrès national de l'APEL de 1967, à Lyon : manière pour moi de rappeler que dans l'Enseignement catholique les parents sont bien des acteurs à part entière de la communauté éducative, et que le dialogue entre les équipes et les familles nous est particulièrement cher. Manière aussi de souligner le fait que nous n'aurons jamais fini de travailler à donner chair à notre vision d'une communauté de dialogue et de concertation : tel est bien le sens des fiches sur les acteurs de la communauté éducative que le Secrétariat général vient de publier, et qui vous ont été remises lors de votre arrivée ce matin.

Je n'ignore pas que le mot « communauté » peut parfois inquiéter, dans la mesure où l'on serait susceptible d'y lire la marque d'une sensibilité communautariste. Mais rien n'est plus contraire à notre conception d'une communauté faite d'hospitalité pour tous et pour chacun. La communauté de l'Enseignement catholique est bien ouverte à tous, et elle entend l'être de plus en plus.

C'est bien pourquoi nous avons engagé notre politique d'approfondissement de la mixité sociale et scolaire bien avant que les politiques ministérielles n'en fassent un objectif prioritaire, et c'est bien pourquoi nous poursuivons aujourd'hui cette même politique. J'en veux pour preuve les choix que nous avons faits dans la préparation de la rentrée 2017 : sur 750 postes nouveaux, 352 ont été affectés à notre Plan pour les Réussites, en plus de quoi 52 postes sont allés vers nos « établissements à moyens éducatifs renforcés », ceux que nous avons identifiés comme relevant le plus directement de l'éducation prioritaire.

Bien sûr, parce qu'ils sont ouverts à tous, nos établissements accueillent des enfants et des jeunes très différents les uns des autres, tout comme sont divers les adultes qui travaillent en leur sein. La pluralité n'est pas seulement sociale, elle est aussi culturelle et religieuse.

Pour aider les équipes à la vivre de manière aussi sereine et aussi féconde que possible, nous venons de publier tout un ensemble de fiches sur l'éducation au dialogue interculturel et interreligieux dans l'Ecole catholique. Si vous pouvez prendre le temps de les lire, vous observerez que, contrairement à ce qui se dit ici ou là, nous faisons résolument le choix de la diversité, et en même temps que, contrairement à ce qui se dit ici ou là – *mais pas au même endroit*, nous ne le faisons absolument pas au prix de l'ancrage ecclésial de nos établissements.

Vous constaterez également que nous soulignons dans ce document la manière dont les disciplines scolaires et les pratiques pédagogiques ont pour nous vocation à nourrir et à favoriser le dialogue. D'une manière générale, je suis frappé par le manque de sérieux des joutes verbales qui opposent trop souvent les uns aux autres en matière de pédagogie. Là où l'on devrait s'intéresser d'abord à ce qui se vit dans le quotidien réel de la classe, et s'y intéresser dans un esprit de dialogue – au sens exigeant du terme, ce ne sont fréquemment qu'invectives dramatisantes et polémiques à l'emporte-pièce... Nos enfants méritent tellement mieux !

Certains voudraient par exemple que les orientations du nouveau Ministre sonnent le glas de ce qu'ils appellent le « pédagogisme », un « pédagogisme » qu'ils accusent d'être responsable de

tous les maux de la Terre ou peu s'en faut... D'autres, à l'inverse, le soupçonnent d'enterrer brutalement des années de travail, voire de se faire le fourrier de visées dangereusement réactionnaires...

Pour ma part, une seule chose m'intéresse, mais m'intéresse vraiment : la manière dont il fait appel à la responsabilisation des équipes et des chefs d'établissement. Dans le document de contribution à la réflexion sur l'Ecole que le Secrétariat général a publié en mars dernier, nous en appelions à une Ecole suffisamment souple et suffisamment diverse pour prendre en compte la diversité croissante de ses élèves. Nous n'avons pas changé d'avis, et je suis toujours persuadé que l'intérêt des enfants et des jeunes appelle des choix pédagogiques variés. L'égalité véritable ne se fonde pas sur l'uniformité, mais sur le pluralisme.

Cela suppose d'y travailler :

- D'une part, en prenant le temps de l'évaluation : par exemple, comme je m'y étais engagé, nous avons lancé en interne une grande enquête nationale sur la mise en œuvre de la réforme du Collège. Ses résultats seront publiés prochainement (en deux mots : ils témoignent globalement d'un regard positif sur la réforme en tant que telle, en dépit de ses limites, mais d'un jugement très critique sur les conditions de son déploiement), et sur cette base nous organiserons en mai prochain une grande journée nationale en Régions autour des questions liées au Collège.
- D'autre part, en encourageant la réflexion, la recherche, la mutualisation. Dans le cadre de notre démarche globale de « Réenchantement de l'Ecole », nous installons par exemple en cette rentrée un « Laboratoire National des Initiatives ». Destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre universitaires, praticiens du quotidien et formateurs, il soutiendra l'activité des laboratoires déjà mis en place dans divers territoires, et se donnera pour lui-même trois objets de travail spécifiques : d'une part les modes d'exercice de la responsabilité et du pilotage dans l'Ecole catholique, d'autre part la construction et l'accueil de la parole des jeunes dans nos établissements, et enfin la question des savoirs et de leur transmission.

Vous le voyez, autour de ce paradigme du dialogue et de l'éducation au dialogue se rassemblent bien des réalités de l'Ecole catholique. Encore une fois, tout ceci nous ramène à notre document « Pour l'Ecole » de mars 2017 : une Ecole plurielle pour des élèves divers, une Ecole des initiatives et de la responsabilité, une Ecole de la culture du contrat – c'est-à-dire, pour nous chrétiens, de l'Alliance...

Et puisque je viens de parler d'Alliance, j'aimerais clore mon propos par l'éloge d'une vertu trop facilement raillée : la douceur, sans laquelle nulle alliance n'est possible.

La douceur de celles et ceux qui savent que tout ce qui est important appelle de la lenteur. La douceur de celles et ceux qui cultivent la gratuité avant le rendement. La douceur de celles et ceux qui choisissent d'écouter, et non d'être sûrs d'avoir raison. La douceur de celles et ceux qui laissent à un enfant le temps de grandir.

Dans un livre magnifique intitulé « Puissance de la douceur», Anne Dufourmantelle écrit ceci :
« (...) la douceur apparaît d'abord comme une défaillance. Elle déroge à toutes les règles du savoir-vivre social. Les êtres qui en font preuve sont parfois des résistants mais ils ne portent pas le combat là où il a lieu habituellement. Ils sont ailleurs. Incapables de trahir comme de se trahir, leur puissance vient d'un agir qui est constamment une manière d'être au monde »².

Après avoir précisé, puisqu'hélas il me faut sans doute le préciser, que pour moi la douceur n'est absolument pas incompatible avec l'exigence - dont elle constitue bien au contraire une condition, je peux vous l'avouer : l'Ecole que j'aime est une Ecole de la douceur ...

² Payot & Rivages, 2013, p. 78-79